

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 novembre 2022

Objet : Création et adoption du règlement budgétaire et financier

Nombre de membres en exercice : 29
Présents : 23
Absents représentés : 6
Absent(s) : 0

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Grange, retransmis en direct sous couvert du respect des gestes barrières, sous la Présidence de Mme Chantal Thiriet, Maire de la commune de Limours.

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

C. Thiriet, P. Grostefan, P. Ballesio, C. Magnette, S. Patris, F. Boivin, G. Audebert, N. Le Goasduff, S. Boursier, J.R. Hugonet, E. Cerio, S. Da Silva, M. Cazalis, S. Louis, A. Bouttemont, J. Celhay, J. Martins, G. Dezaly, A.G. Hamon, S. Cassette (arrivée à 20h53), B. Morin, C. Hespel, A. Ratinet.

ABSENT(S) REPRESENTE(S)

M. Conreur donne pouvoir à M. Ballesio
M. Véron donne pouvoir à Mme Thiriet
Mme Robert donne pouvoir à Mme Grostefan
Mme Deroin donne pouvoir à Mme Boivin
Mme David donne pouvoir à Mme Magnette
Mme Assrir donne pouvoir à M. Hugonet

ABSENT(S) EXCUSE(S)

ABSENT(S)

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Boursier

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 novembre 2022

Délibération

N° 61/2022

Objet : Création et adoption du règlement budgétaire et financier (RBF).

Le Conseil Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article L. 5217-10-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Après présentation à la commission et au comité consultatif « finances » réunie le 21 octobre 2022.

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 dans le cadre de la M57, il convient de créer et d'adopter un règlement budgétaire et financier fixant notamment les règles de gestion applicables aux crédits pluriannuels.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- **D'ADOPTER** le règlement budgétaire et financier figurant en annexe 1 de cette présente délibération.
- **DE TRANSMETTRE** la présente délibération à :
 - La Préfecture de l'Essonne
 - La Trésorerie de Dourdan



Chantal Thiriet
Maire de Limours